



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales – C. P. 2016 – 1950 Sion 2 – CCP 87-187745-4

COMMENT ET PAR QUI SE FERA LA RÉNOVATION ?

CHAPITRE IX

QUE PENSER DE LA FRANCE ?

De Maistre croyait que si Dieu daigne faire au monde la grâce d'une Rénovation, elle se produirait en France d'abord, pour de là se répandre en Europe et par tout l'univers.

Après avoir dit que, si cette révolution morale ne se produisait point, le lien social était dissous en Europe et qu'il fallait s'attendre à tout, il ajoutait : «Mais s'il se fait un changement heureux sur ce point, ou il n'y a plus d'analogie, plus d'induction, plus d'art de conjectures, ou c'est la France qui est appelée à le produire.» Il disait encore : «Il est infiniment probable que les Français nous donneront encore une tragédie; mais que ce spectacle ait lieu ou n'ait pas lieu, voici ce qui est certain : L'esprit religieux, qui n'est pas du tout éteint en France, fera un effort proportionné à la compression qu'il éprouve, suivant la nature de tous les fluides élastiques. Il soulèvera des montagnes, il fera des miracles. Le Souverain Pontife et le sacerdoce français s'embrasseront et, dans cet embrasement, ils étoufferont les maximes gallicanes (ce qui a été fait en 1870). Alors le clergé français commencera une nouvelle ère, et reconstruira la France, – et la France prêchera la religion à l'Europe, – et jamais on n'aura rien vu d'égal à cette propagande; et si l'émancipation des catholiques est prononcée en Angleterre, ce qui est possible et même probable (ce qui est également fait), et que la religion catholique parle de Europe français et anglais, souvenez-vous bien de ce que je vous dis, mon très cher auditeur, il n'y a rien que vous ne puissiez attendre.» (Bien plus, en 1902, il s'est formé en Angleterre une ligue se proposant de poursuivre l'abolition de la clause constitutionnelle qui veut que le roi d'Angleterre ne puisse être que protestant, et d'aider le plus grand nombre possible de catholiques à obtenir des places qui leur assurent de l'influence dans l'État. Cette Ligue comptait, peu de jours après sa formation, 6.000 membres).

- | | |
|-------|---------------------------------|
| P. 2 | – PROFESSION DE FOI de Mgr LAZO |
| P. 5 | – RELIGION ET VIE |
| P. 6 | – ST FRANÇOIS DE SALES (13) |
| P. 8 | – CATÉCHISME CATHOLIQUE (12) |
| P. 10 | – LE PRÊTRE SACRIFICATEUR (4) |

De Maistre espérait donc que non seulement la France se dégagerait de ses erreurs, mais qu'après les avoir répandues chez tous les peuples, elle s'efforcerait de les retirer de la servitude où ces erreurs les ont mis. «Dieu veuille amener bientôt le moment où elle ne propagera que ce que nous aimons !» «Je crois que vous finirez par prêcher le genre humain» C'était aussi l'espoir de Blanc de Saint-Bonnet : «Remise par sa foi à la tête des nations, la France deviendra l'instrument de la Rénovation immense dans l'ordre divin.» Cependant, chez l'un comme chez l'autre et chez tous ceux qui ont partagé leur espoir, cette confiance dans l'avenir de notre pays n'était point sans appréhensions.

De Maistre écrivait en septembre 1815, alors que tous les gens de bien étaient aux joies et aux espérances que donnait la Restauration : «Dans l'état où est la France, l'homme le plus hardi ne saurait s'aviser de faire des prophéties.» «Il faudrait être Jérémie pour pleurer et prophétiser sur elle.» «Les idées révolutionnaires vivantes et visibles de tous côtés, l'immoralité générale et tant d'autres circonstances inutiles à rappeler, m'inspirent le plus grand effroi sur l'avenir.» «Quels décrets le grand Être, devant qui il n'y a rien de grand, a-t-il prononcés sur la France et sur l'Europe !» «Il y a eu des nations condamnées à mort, au pied de la lettre, comme des individus coupables, et nous savons pourquoi⁵. S'il entrat dans les desseins de Dieu de nous révéler ses plans à l'égard de la révolution française, nous lirions le châtiment des Français comme l'arrêt d'un Parlement» (*Oeuvres complètes* de J. de Maistre).

(Mgr Delassus “Le problème de l'heure présente” T. II – à suivre)

Lettre au pape Jean-Paul II

par S.E. Mgr Salvador Lazo

Le 8 mai 1998, le cardinal Sin, archevêque de Manille aux Philippines, a organisé une grande réunion interconfessionnelle pour des élections pacifiques, invitant bouddhistes, musulmans, protestants, taoïstes, ainsi que des cultes indigènes, à prier dans la cathédrale de l'Immaculée Conception, renouvelant ainsi à Manille le scandale d'Assise

LE 17 MAI 1998, Mgr Salvador Lazo évêque émérite de La Union, a envoyé une lettre ouverte au cardinal Sin, lui reprochant d'avoir transgressé publiquement le premier commandement de Dieu, et lui rappelant les sanctions prévues par le Code de droit canon (suspicion d'hérésie. selon le canon 2316 du Code de 1917; imposition d'une juste peine selon le nouveau Code), ainsi que la menace de Notre-Seigneur de jeter dehors «le sel qui a perdu sa saveur.» Il l'appelle «à revenir à la vraie foi catholique, la foi d'un saint Pie V, qui a vaincu à Lépante, d'un Pie XI qui, dans son encyclique *Mortalium animos*, a déjà condamné ce que vous venez de faire.»

Le 18 mai, dans un communiqué de presse, il annonce qu'il fera le 24 mai une profession solennelle de foi, adressée à Sa Sainteté le pape Jean-Paul II, dans l'église Notre-Dame des Victoires, et invite la presse à couvrir l'événement.

Le dimanche 24 mai, après la sainte messe dans ladite église, Mgr Lazo a donc fait cette profession solennelle de foi, largement couverte par la presse. En voici le texte.

Ma profession de foi

Jeudi de l'Ascension, 21 mai 1998

A Sa Sainteté le pape Jean-Paul II,
évêque de Rome et vicaire de Jésus-Christ,
successeur de saint Pierre, prince des apôtres,
suprême pontife de l'Église universelle,
patriarche d'Occident, primat d'Italie,
archevêque et métropolitain de la province de
Rome,
souverain de la Cité du Vatican.

Très saint Père,

En ce dixième anniversaire de la consécration de quatre évêques catholiques par Son Excellence Mgr Marcel Lefebvre pour la survie de la foi catholique, par la grâce de Dieu, je déclare que je suis catholique romain. Ma religion a été fondée par Jésus-Christ quand il a dit à Pierre : «Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église.» Saint Père, mon *Credo* est le *Credo* des apôtres. Le dépôt de la foi vient de Jésus-Christ et était complet à la mort du dernier apôtre. Il a été confié à l'Église romaine pour servir de guide pour le salut des âmes jusqu'à la fin des temps.

Saint Paul ordonna à Thimothée : «O Timothée, garde le dépôt» (1 Tm 6, 20), le dépôt de la foi, Saint Père, il semble que saint Paul me dit : «Garde le dépôt. Un dépôt c'est ce que l'on vous a confié, non ce que vous avez découvert. Vous l'avez reçu vous ne l'avez pas tiré de votre propre fond. Il ne dépend pas de l'invention personnelle, mais de la doctrine. Il n'est pas pour votre usage privé, mais il appartient à la Tradition publique. Il ne vient pas de vous, mais il est venu à vous. Vis-à-vis de lui, vous ne pouvez agir comme son auteur, mais seulement comme son gardien. Vous n'en êtes pas l'initiateur, mais le disciple. Il ne vous appartient pas de le régler, mais d'être réglé par lui» (Saint Vincent de Lérins, *Commonitorium*, n° 22).

Le saint concile de Vatican I enseigne que «la doctrine de la foi que Dieu a révélée n'a pas été proposée comme une découverte philosophique à faire progresser par la réflexion de l'homme, mais comme un dépôt divin confié à l'épouse du Christ pour qu'elle le garde fidèlement et le présente infailliblement. En conséquence, le sens des dogmes sacrés qui doit être conservé à perpétuité est celui que notre

sainte Mère Église a présenté une fois pour toutes et jamais il n'est loisible de s'en écarter sous le prétexte ou au nom d'une compréhension plus poussée» (Constitution dogmatique *Dei filius*, DS 1800).

«Le Saint-Esprit a été promis aux successeurs de Pierre, non pour qu'ils fassent connaître sous sa révélation une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance ils gardent saintement et exposent fidèlement la Révélation transmise par les apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi» (Vatican I. Constitution dogmatique *Pastor aeternus*, DZ 1836).

De plus, «le pouvoir du pape n'est pas illimité : non seulement il ne peut rien changer à ce qui est d'institution divine, par exemple. supprimer la juridiction épiscopale, mais, placé pour édifier et non pour détruire, il est tenu de par la loi naturelle à ne pas jeter la confusion dans le troupeau du Christ» (*Dictionnaire de théologie catholique*, t. II, col 2039-2040). Saint Paul, lui aussi, affermisait ainsi la foi de ses convertis : «Mais si nous ou un ange du Ciel vous prêchait un autre Évangile que celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème » (Gal. 1, 8).

Comme évêque catholique, voici brièvement ma position sur les réformes post-conciliaires du deuxième concile du Vatican. Si les réformes conciliaires étaient conformes à la volonté de Jésus-Christ, alors je collaborerais volontiers à leur réalisation. Mais Si les réformes conciliaires sont planifiées pour la destruction de la religion catholique fondée par Jésus-Christ, alors je refuse de donner ma coopération.

Saint Père, en 1969, une notification de Rome fut reçue à San Fernando, dans le diocèse de La Union. Elle disait que la messe latine tridentine devait être supprimée et que le *Novus Ordo Missæ* devait être utilisé. Aucune raison n'était donnée. Du fait que l'ordre venait de Rome, il fut obéi sans protestation (*Roma locuta est, causa finita est*).

J'ai pris ma retraite en 1993, 23 ans après ma consécration épiscopale. Depuis ma retraite, j'ai découvert la vraie raison de la suppression illégale de la messe latine traditionnelle. La messe ancienne était un obstacle à l'introduction de l'œcuménisme. La messe catholique contenait les dogmes catholiques, que les protestants nient. Afin d'arriver à l'unité avec les sectes protestantes, la messe latine tridentine devait être mise à l'écart et remplacée par le *Novus Ordo Missæ*.

Le *Novus Ordo Missæ* fut composé par Mgr Annibale Bugnini, un franc-maçon. Six ministres protestants ont aidé Mgr Bugnini à la fabriquer. Les

nouveateurs prirent soin qu'aucun dogme catholique offensant les oreilles protestantes ne soit laissé dans les prières. Ils ont supprimé tout ce qui exprimait pleinement les dogmes catholiques et l'ont remplacé par des textes très ambigus de tendance protestante et hérétique. Ils ont même changé la forme de la consécration donnée par Jésus-Christ. Avec de telles modifications, le nouveau rite de la messe devint plus protestant que catholique.

Les protestants affirment que la messe n'est qu'un simple repas, une simple communion, un simple banquet, un mémorial. Le concile de Trente a insisté sur la réalité du sacrifice de la messe, qui est le renouvellement non sanglant du sacrifice sanglant du Christ sur le Calvaire. «C'est pourquoi, lui, notre Dieu et Seigneur, bien qu'il allait s'offrir lui-même une fois pour toutes à Dieu le Père sur l'autel de la croix (...) offrit à Dieu le Père son corps et son sang sous les espèces du pain et du vin lors de la dernière Cène, la nuit où il fut livré, afin de laisser à l'Église, son épouse bien-aimée, un sacrifice qui soit visible (comme l'exige la nature humaine), par lequel le sacrifice sanglant accompli une fois pour toutes sur la croix puisse être présenté de nouveau » (DS 938). La messe est aussi par voie de conséquence une communion au sacrifice qui vient d'être célébré : un banquet où l'on mange la victime immolée en sacrifice. Mais s'il n'y a pas sacrifice, il n'y a pas communion avec lui. La messe est d'abord et avant tout un sacrifice et en second lieu une communion ou repas.

On doit aussi remarquer que dans le *Novus Ordo Missæ*, la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie est implicitement niée. La même observation est aussi vraie au sujet de la doctrine de l'Église sur la transsubstantiation. En relation avec cela, le prêtre, qui était autrefois un prêtre offrant un sacrifice, a été rabaisé dans le *Novus Ordo Missæ* au rôle de président d'assemblée. Pour ce rôle il se tient face au peuple; dans la messe traditionnelle. au contraire, le prêtre se tient face au tabernacle et à l'autel où se trouve le Christ.

Après avoir pris conscience de ces changements, j'ai décidé d'arrêter de célébrer avec le nouveau rite de la messe, que j'avais pourtant utilisé pendant plus de 27 ans en obéissance à mes supérieurs ecclésiastiques. Je suis revenu à la messe latine tridentine parce que c'est la messe instituée par Jésus-Christ à la dernière Cène. Cette messe de toujours a sanctifié la vie de millions de chrétiens au cours des siècles.

Saint Père, avec tout le respect que j'ai pour vous et pour le Saint-Siège de saint Pierre, je ne peux pas suivre votre enseignement personnel sur le «salut

universel.» Il est en contradiction avec les saintes Écritures. Saint Père, est-ce que tous les hommes seront sauvés? Jésus-Christ voulait que tous les hommes soient rachetés. Il mourut de fait pour nous tous. Cependant tous les hommes ne seront pas sauvés parce que tous les hommes ne remplissent pas les conditions nécessaires pour être au nombre des élus de Dieu au Ciel. Avant de monter au Ciel, Jésus-Christ confia à ses apôtres le devoir de prêcher l'Évangile à toute créature. Ses instructions indiquaient déjà que les âmes ne seraient pas toutes sauvées. Il dit : «Allez dans le monde entier et prêchez l'Évangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné» (1 Cor 6, 9-10).

Saint Père, devons-nous respecter les fausses religions ? Jésus-Christ n'a fondé qu'une seule Église au sein de laquelle on peut être sauvé. C'est la sainte Église catholique apostolique et romaine. Quand il donna toutes les doctrines et vérités nécessaires pour être sauvé le Christ n'a pas dit « Respectez toutes les fausses religions.» En fait le Fils de Dieu a été crucifié sur la croix parce qu'il a été sans compromis dans ses enseignements.

En 1910, dans sa lettre *Notre Charge Apostolique*, le pape saint Pie X a mis en garde contre l'esprit interconfessionnel car il fait partie du grand mouvement d'apostasie organisé dans tous les pays pour une Église mondiale. Le pape Léon XIII a averti que «traiter toutes les religions de la même manière est calculé pour amener la ruine de toute forme de religion, et spécialement de la religion catholique qui, étant la seule vraie, ne peut, sans grande injustice, être regardée comme simplement égale aux autres religions » (Encyclique *Humanum genus*). Le processus va du catholicisme au protestantisme, du protestantisme au modernisme, du modernisme à l'athéisme.

L'œcuménisme tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, est diamétralement opposé à la doctrine et à la pratique catholique traditionnelle. Il ravale la seule vraie religion, fondée par Notre Seigneur Jésus-Christ au même niveau que les fausses religions, œuvres des hommes – chose que les papes au cours

des siècles ont strictement interdit aux catholiques de faire. «Il est évident que le Siège apostolique ne peut d'aucune façon prendre part à ces assemblées (œcuméniques), et qu'il n'est d'aucune manière permis aux catholiques d'apporter à de telles entreprises leur encouragement ou soutien» (Pape Pie XI, *Mortalium animos*).

Je suis pour la Rome éternelle. La Rome des saints Pierre et Paul. Je ne peux pas suivre la Rome maçonnique. Le pape Léon XIII a condamné la franc-maçonnerie dans son encyclique *Humanum genus* en 1884. Je n'accepte pas non plus la Rome moderniste. Le pape saint Pie X a condamné le modernisme dans son encyclique *Pascendi dominici gregis*, en 1907. Je ne sers pas la Rome contrôlée par les francs-maçons qui sont les agents de Lucifer, le prince des démons.

Mais je soutiens la Rome qui conduit l'Église catholique fidèlement afin d'accomplir la volonté de Jésus-Christ, la glorification du Dieu trois fois saint, Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit. Je m'estime heureux d'avoir reçu en cette crise de l'Église catholique la grâce d'être revenu à l'Église qui adhère à la Tradition catholique. Dieu merci, je dis de nouveau la messe latine traditionnelle; la messe de mon ordination.

Daignent la bienheureuse Vierge Marie, saint Joseph, saint Antoine mon saint patron, saint Michel et mon ange gardien, m'aider à demeurer fidèle à l'église catholique fondée par Jésus-Christ pour le salut des hommes. Puissé-je obtenir la grâce de demeurer jusqu'à la mort dans le sein de la sainte Église catholique apostolique et romaine, qui adhère aux anciennes traditions, et d'être toujours fidèle prêtre et évêque de Jésus-Christ, Fils de Dieu.

Très respectueusement
Monseigneur Salvador L. Lazo, DD
Évêque émérite, diocèse de
San Fernando de La Union
(Extrait de *Fideliter* N° 124)

Extrait du livre UN APPEL A L'AMOUR

Jésus à Josepha Menendez

«...Pauvres âmes ! Beaucoup ne me connaissent pas, c'est vrai. Mais plus grand encore est le nombre de celles qui me connaissent et me délaissent pour une vie de plaisir. Il y a tant d'âmes sensuelles dans le monde ! Et même parmi mes âmes chosies, il y en a tant qui cherchent à jouir ! ... Elles s'égarent ainsi, car mon chemin est fait de souffrances et de croix. L'amour seul donne la force de m'y suivre. ...C'est pourquoi je cherche l'amour ... Console-moi, toi que j'aime...

Religion et vie

Extraits de *La Voix des Martyrs* (Février 1997)

Ghenadi Shimanov, homme engagé et actif, désireux de gagner des âmes au Christ fut enfermé dans un asile psychiatrique. Dans cet établissement, un médecin se mit à discuter avec lui et demanda : «Pourquoi ne veux-tu pas abandonner tes convictions et conserver ta vie, ta liberté et la joie d'avoir une famille ? Rien n'empêche que tu gardes l'essence de ta foi, on te demande simplement de ne plus la propager. Cela ne crée que des ennuis. Tu es perdant, c'est tout un état qui est contre toi. Dans ces conditions ta lutte équivaut à un suicide. Quelle est donc l'attitude de ta religion face au suicide ? Elle l'interdit. Alors tu vois...»

Shimanov l'interrompit et dit : «Je connais un prêtre parmi mes connaissances, c'est un de mes voisins. Nous habitons la même maison. Il est haut placé dans le patriarcat de Moscou et jouit d'une excellente éducation. C'est un homme intelligent. Il fait partie de toutes les délégations chargées de se rendre à l'étranger. Un jour il me disait que la religion et la vie sont deux choses entièrement différentes qui ne devraient pas être mélangées.»

«Vraiment, voilà un homme très intelligent !» s'exclama le Dr. Shafran. «Il peut vous aider à prendre la bonne décision. Préférez-vous la couronne du martyre ?» Shimanov répliqua : «Je ne puis séparer la religion et la vie. **Jésus est ma vie.**»

Exemple de foi

Parfois en Roumanie, c'est comme si Basile le Grand était revenu à la vie parce que vous entendez ses paroles répétées par des saints du 20e siècles.

Un pasteur menacé de déportation s'exclamait :

— «Où voulez-vous m'exiler ? Où que vous m'envoyiez je serai dans le monde de mon Père» Quand on le menaçait de confisquer ses biens, il répondait : «Pour moi, c'est d'accord, mais il vous faudrait une grande échelle, car j'ai amassé tous mes trésors au ciel.»

« —Alors, je vous tuerai !»

«Nous chrétiens ne craignons pas la mort, nous l'attendons, car elle nous fait passer dans une vie meilleure», répondit le pasteur.

« —Vous êtes fou ! Car nous n'allons pas vous

tuer d'un coup, mais nous allons vous laisser croupir solitaire dans une cellule, porte d'acier verrouillée. Personne ne sera autorisé à vous rendre visite.» Alors le pasteur répliqua : «Nous avons un ami, Jésus-Christ, qui peut passer à travers les portes d'acier, et rien ne peut nous séparer de son amour.»

Malgré les souffrances qu'elle endure, l'Église du Christ continue à répandre la connaissance de sa grâce en Ouganda et à travers le continent africain.

Alors que nous pleurons avec ceux qui pleurent, nous saisissons la portée de sa consolation éternelle.

Nous ne voulons pas perdre notre temps à la recherche d'un bonheur éphémère qui n'apporte qu'une bénédiction passagère.

Laissons-nous inspirer par l'exemple des héros de la foi qui ont aimé jusqu'au bout et qui ont la joie d'avoir placé leur trésor en sécurité dans les cieux !

Vous tous qui pleurez, que le Seigneur vous bénisse !

R. W.

Soudan

2 millions de livres brûlés !

Khartoum: Le gouvernement du Sud Soudan a annoncé qu'à partir de 1997 le système d'enseignement islamique serait aussi introduit dans le sud du pays à prédominance chrétienne et animiste. L'éducation de base se fera en arabe et en anglais; il en résulte qu'environ deux millions de manuels scolaires seront détruits. Selon le ministre de l'éducation Kabashour Kuku, le but de cette mesure vise à ce que tous les enfants du Soudan soient éduqués selon les règles de l'islam. Environ 1000 enseignants ont suivi une formation adéquate pour propager l'islam et la langue arabe dans le sud du pays.

Déjà en 1991, le gouvernement Omar Hassan al-Bashir avait tenté d'abolir l'anglais dans l'enseignement, langue qui était utilisée depuis la colonisation britannique pour la remplacer par l'arabe. Des milliers d'élèves de Juba – ville principale du Sud Soudan – avaient été forcés de fuir vers l'Ouganda et le Zaïre. Plusieurs d'entre-eux rejoignent le mou-

Saint François de Sales

Modèle pour notre temps

(1567-1622) 13e partie

A Padoue : Périls de l'âme (3)

François comprit, et commença tout de suite à se prémunir contre le mal.

Que lui fallait-il d'abord ? Un confesseur qui suivît de près son pénitent, qui eût la charité d'écouter toutes ses confidences, qui vît clair dans son cœur et y portât la lumière. Il chercha, au collège des Jésuites, parmi les régents en théologie, ce père de son âme, et il choisit celui d'entre eux qui lui sembla le plus éclairé et le meilleur.

Le Père Antoine Possevin était, en ces dernières années du XVI^e siècle, un homme de tout premier plan et connu même des cours d'Europe. Ancien précepteur de Scipion de Gonzague à présent cardinal, polyglotte de génie, diplomate né, il avait, nonce apostolique en Suède, arraché le roi Jean III au luthérianisme; succès non moins éclatants en Russie et en Pologne, où il négocia avec bonheur la réconciliation du roi Jean et du tsar Basilovitch. Orateur réputé, en revenant de son ambassade, il a prodigué sa parole à travers la France et l'Italie. Il s'est fixé depuis deux ans à Padoue, pour travailler à des livres qui à son renom d'homme d'action vont ajouter celui d'écrivain et de penseur.

Naturellement, François de Sales, en lui découvrant son âme, raconta sa douloureuse épreuve de l'année précédente. Le prudent directeur conseilla à son fils en Dieu de laisser dormir le passé : puisque, à Padoue, il continuerait la théologie, il entendrait traiter par des maîtres nouveaux la thèse de la prédestination; une tête calme, un sens rassis, voilà ce qu'exigeait pareille étude; elle viendrait en son temps.

Le plus simple, c'était de s'appliquer à son devoir d'état, à la prière, à quelques pratiques de mortification. François expliqua, en toute simplicité, qu'il s'était mis à son travail immédiatement et de grand cœur – nous constaterons bientôt combien il disait vrai. On lui offrait d'entrer dans la congrégation de l'Annonciation de Notre-Dame établie au collège des Pères; il accepta avec bonheur cette grâce insigne. On lui proposait d'assister aux *exercices spirituels*; il les fréquenterait assidûment. Il exprima sa ferme résolution de «fuir toutes les occasions du péché comme la peste même», et d'en puiser la force dans la confession et la communion de chaque dimanche. Beaucoup de ses camarades prenaient le goût du luxe qui les conduisait d'abord à des dépenses exagérées puis aux pires

folies; pour lui, abandonnant la question matérielle à son précepteur, «on ne lui pourrait persuader de manier de l'argent.» Enfin, il implorait de son confesseur l'autorisation de porter ordinairement sur sa chair une ceinture de crin, et à l'occasion un cilice ... Le Père Possevin, cachant son admiration pour une vertu qu'il n'eût pas imaginée si haute, demanda le temps de la réflexion. Sa réponse vint, affirmative et encourageante. Que l'étudiant toutefois consentît à faire l'expérience de ses forces; plus tard seulement, il se tracerait en détail, et définitivement, une règle de vie.

Pour peu qu'il eût aimé les fréquentations, François en eût aisément trouvé de toutes sortes. Volontiers, le connaissant par leurs fils étudiants comme lui, de nobles Padouans l'eussent reçu à leur foyer. Son confesseur lui conseilla de s'en tenir à l'amitié de ses jeunes compatriotes : de nombreux Savoisiens faisaient, en effet, à Padoue leur droit ou leur médecine.

On nomme parmi les condisciples de François Alexandre Vernaz et Jean-Guillaume Marmet, deux futurs avocats; Jean-Baptiste de Valence, qui deviendra conseiller du duc de Savoie, puis sénateur; Louis de Lalée, qui finira ambassadeur en Suisse; Jean Coppier, qui exercera la médecine à Chambéry; un des de Vallon, ancien condisciple de François au collège d'Annecy; Claude de Chavannes et Claude de Lornay, futurs docteurs ès droits; Antoine Mérindol, qui sera médecin ordinaire du roi Louis XIII; Hector Milliet de Chasles, à qui François de Sales «découvrit comme à un frère d'amitié tous les secrets de son cœur» et qui «décédera premier président au souverain Sénat de Savoie»...

Tous ces étudiants n'étaient pas sans doute également recommandables; malgré cela, le Père Possevin demanda à son dirigé de n'en éviter aucun sans motif grave; il pourrait, par ses exemples et au besoin par ses conseils, ramener au bien les moins édifiants.

Ces derniers le voyaient «faire profession expresse et ouverte de fuir non seulement les débauches, mais aussi tout ce qui les pouvait causer»; ils le surprenaient, parfois en compagnie de ses meilleurs camarades, soit arrêté, en pleine rue, devant quelque statue de la Madone au pied de laquelle brûlait une veilleuse, soit franchissant le seuil d'un couvent ou d'une église : François, «les jours de fêtes et de fêtes, allait réciter les heures canoniales avec les Révérends Pères Théatins qu'il affectionnait tendrement»; il fréquentait l'église des Ermites, l'église Saint-François, et surtout

la magnifique basilique de Saint-Antoine, «qu'il ne manquait jamais un jour de visiter.»

«Deux ou trois fripons» – en réalité, ils étaient trois – «trompés par la douceur de son visage», raconte de Longueterre, s'imaginèrent que ce camarade si dévot ne devait pas être bien brave. Un soir, pour lui faire peur, ils le guettèrent au coin de deux rues étroites et sombres. Sans sortir de l'ombre et changeant leurs voix, ils le provoquèrent, puis mirent l'épée à la main. Ils s'attendaient à le voir déguerpir. Non point ! Le jeune gentilhomme dégainait à son tour, serrait ses adversaires de près sans les reconnaître et croisait avec eux le fer. Qui s'esquiva ? Ce furent ces garnements... L'affaire, qui s'était bornée à des estafilades au fond d'un haut-de-chausses, tourna plutôt bien : au compagnon qui menait de front la vertu, l'audace et la science des armes, nos fanfarons vinrent présenter de plates excuses. Et alors François connut ses agresseurs.

C'étaient des étudiants savoisiens – paix à leur mémoire... tous trois sont devenus des hommes utiles et de bons chrétiens. Mais ni Alexandre Vernaz, le chef du complot, ni Claude de Chavannes, ni ce de Vallon à qui jadis maître Biord administrait si libéralement le fouet n'étaient alors capables de comprendre, encore moins d'imiter, leur édifiant et séduisant compatriote. S'ils l'aimaient un peu, «lui étant assez familiers», ils l'aimaient bien mal, puisque ensuite ils cherchèrent à l'entraîner dans le péché.

A leurs yeux, François de Sales exagérait deux fois, d'être en même temps si sympathique et si pur : «il était, en effet, l'un des beaux jeunes hommes de son temps : il avait un maintien merveilleusement attrayant, un parler le plus gracieux du monde. C'était un plaisir que de le voir.» Or, ces «jeunes gentilshommes complotèrent ensemble de sonder si, dans l'occasion du vice, il se montrerait aussi courageux à le combattre que constant à le fuir.»

«On fait donc une partie pour le mener en un lieu qui n'a point de nom et qui aussi n'en mérite point.» «Ces mauvais garnements», comme les appelle Charles-Auguste de Sales, se présentent, une après-dînée, au logis de François. «Il est arrivé en cette ville de Padoue, lui disent-ils, un docteur jurisconsulte fort célèbre. Trouveriez-vous bon que nous allions le saluer ? Peut-être que nous ne sortirons point de sa conversation sans en remporter du profit.

– Je serai content de cette visite», répondit François, «fort bien appris en la civilité», comme aussi sans défiance.

Il prit son manteau et se laissa volontiers conduire. Mais «étant arrivé dans cette maison, il vit un docteur qui n'avait point de barbe.» Les trois libertins avaient appris sa leçon à cette courtisane : elle dirait son mari occupé et prierait qu'on voulût bien l'attendre. Elle le

fit «avec la contenance d'une femme de bien et un visage composé selon la modestie.»

«Elle commença l'entretien avec le vertueux François», cependant que ses compagnons, feignant de regarder des tableaux, se levaient et se retiraient l'un après l'autre. «Alors, elle changea de visage...»

Mais François de Sales en avait changé, lui aussi. «Il repoussa avec rudesse cette fille éhontée, lui cracha à la face, et sortit.»

Dans la rue, il rencontra les trois compères qui, de l'air le plus innocent du monde, «s'en retournaient pour recommencer la visite, faisant semblant d'ignorer ce qui s'était passé; mais François leur fit ses plaintes par une âpre réprimande.» Une sainte colère l'avait saisi. ...Pour se méfier d'eux, François de Sales n'eut pas besoin de deux aventures.

«Une certaine princesse qui fit quelque séjour à Padoue», raconte Charles-Auguste, ayant vu notre jeune gentilhomme en prière dans une église, voulut le revoir en sa maison. «Pour arriver à son péché, elle s'avisa de gagner un de ses compagnons, qu'elle chargea de présents.» L'étudiant pervers osa remplir son message : que François consentît seulement à fréquenter ce logis, car pour lui «jamais ne se présenterait une plus belle occasion de se faire riche.»

Il n'eut pas le temps d'insister. «Allez, s'écria le vertueux François s'armant d'une indignation très sainte, allez, et ôtez-vous d'ici... N'avez-vous point de honte d'un tel forfait ? Vous qui devriez me reprendre si je faisais mal, vous venez me provoquer au péché ? Demandez pardon à Dieu et repentez-vous... Qu'elle garde ses biens et ses présents ! De moi-même, quand je serais réduit à l'extrême pauvreté, jamais je ne rechercherai des richesses à la damnation de mon âme. Eh ! savez-vous, prenez bien garde de ne plus m'apporter de telles commissions... Mais allez, et ne péchez plus !»

Il serait puéril d'imaginer que pour François les tentations semées sur sa route n'allèrent pas sans luttes pénibles. A lire les vieux biographes, on dirait que l'aimable étudiant passa à travers toutes les séductions non seulement invulnérable, mais tout à fait impasible. Or, pas plus que ses condisciples, il n'était une statue de marbre. Seulement, le trouble involontaire de son cœur ne put qu'augmenter le prix et le mérite de ses victoires.

C'est même au milieu de sa vie périlleuse d'étudiant à l'Université de Padoue qu'il fit vœu à Dieu que, s'il «évitait par sa grâce beaucoup de mal et conservait l'innocence de ses mœurs parmi la malice d'un siècle si corrompu», il irait en pèlerinage à «la chapelle très sacrée» de Notre-Dame de Lorette.

(à suivre)

(Mgr F. Trochu, T. I, ch. XII, pp. 151 à 157)

CATÉCHISME CATHOLIQUE

Nous poursuivons la publication, par petites tranches, du *Grand Catéchisme de Saint Pie X* (12)

Deuxième partie : la prière

CHAPITRE II : L'oraison dominicale (suite)

§ 4. — La troisième demande

Que demandons-nous dans la troisième demande : que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ?

Dans la troisième demande : *que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel*, nous demandons la grâce de faire en toute chose la volonté de Dieu, en obéissant à ses saints commandements aussi promptement que les anges et les saints lui obéissent dans le ciel. Nous demandons encore la grâce de correspondre aux divines inspirations, et de vivre résignés à la volonté de Dieu quand il nous envoie des tribulations.

Est-il nécessaire d'accomplir la volonté de Dieu ?

Il es aussi nécessaire d'accomplir la volonté de Dieu qu'il est nécessaire d'atteindre le salut éternel, car Jésus-Christ a dit que celui-là seul entrera dans le royaume des cieux qui aura fait la volonté de son Père.

Comment pouvons-nous connaître la volonté de Dieu ?

Nous pouvons connaître la volonté de Dieu spécialement par la voix de l'Église et de nos supérieurs spirituels établis par Dieu pour nous guider dans la voie du salut. Nous pouvons aussi connaître cette très sainte volonté par les divines inspirations et par les circonstances mêmes dans lesquelles le Seigneur nous a placés.

Devons-nous toujours reconnaître la volonté de Dieu dans les événements heureux et malheureux de notre vie ?

Dans les événements tant heureux que malheureux de notre vie nous devons toujours reconnaître la volonté de Dieu, qui dispose ou permet tout pour notre bien.

§ 5. — La quatrième demande

Que demandons-nous dans la quatrième demande : donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ?

Dans la quatrième demande : *donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, nous demandons à Dieu ce qui nous est nécessaire chaque jour pour l'âme et pour le corps.

Que demandons-nous à Dieu pour notre âme :

Pour notre âme nous demandons à Dieu qu'il entretienne sa vie spirituelle : c'est-à-dire que nous prions le Seigneur qu'il nous donne sa grâce dont nous avons continuellement besoin.

Comment se nourrit la vie de notre âme ?

La vie de l'âme se nourrit spécialement par l'aliment de la divine parole et par le très saint Sacrement de l'autel.

Que demandons-nous à Dieu pour notre corps ?

Pour notre corps nous demandons ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie temporelle.

Pourquoi disons-nous : donnez-nous aujourd'hui notre pain *et ne disons-nous pas plutôt :* donnez-nous aujourd'hui le pain ?

Nous disons : *donnez-nous aujourd'hui notre pain*, et non : *donnez-nous aujourd'hui le pain*, pour exclure tout désir du bien d'autrui. Nous prions donc le Seigneur qu'il nous aide dans les gains justes et permis, pour que nous procurions notre nourriture par nos fatigues, sans larcin ni fraude.

Pourquoi disons-nous : donnez-nous notre pain, *et non :* donnez-moi ?

Nous disons : *donnez-nous* au lieu de *donnez-moi* pour nous rappeler que, les biens nous venant de Dieu, s'il nous en donne en abondance il le fait pour que nous en donnions le superflu aux pauvres.

Pourquoi ajoutons-nous quotidien ?

Nous ajoutons *quotidien*, parce que nous devons désirer ce qui nous est nécessaire pour vivre et non pas l'abondance des aliments et des biens de la terre.

Que signifie de plus le mot aujourd'hui dans la quatrième demande ?

Le mot *aujourd'hui* signifie que nous ne devons pas être trop préoccupés de l'avenir, mais demander ce qui nous est nécessaire pour le moment.

§ 6. — La cinquième demande

Que demandons-nous dans la cinquième demande : pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé ?

Dans la cinquième demande : *pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé*, nous demandons à Dieu qu'il nous pardonne nos péchés, comme nous-mêmes nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé.

Pourquoi nos péchés sont-ils appelés des dettes ?

Nos péchés sont appelés des dettes parce qu'à cause d'eux nous devons satisfaire à la divine Justice soit en cette vie soit en l'autre.

Ceux qui ne pardonnent pas au prochain peuvent-ils espérer que Dieu leur pardonne ?

Ceux qui ne pardonnent pas au prochain n'ont aucune raison d'espérer que Dieu leur pardonne, d'autant plus qu'ils se condamnent eux-mêmes en disant à Dieu de leur pardonner comme ils pardonnent au prochain.

§ 7 — La sixième demande

Quel est l'objet de la sixième demande : et ne nous laissez pas succomber à la tentation ?

Par la sixième demande : *et ne nous laissez pas succombez à la tentation*, nous demandons à Dieu de nous délivrer des tentations, soit en ne permettant pas que nous soyons tentés, soit en nous donnant la grâce de n'être pas vaincus.

Qu'est-ce que les tentations ?

La tentation est une excitation au péché qui nous vient soit du démon, soit des méchants, soit de nos passions.

Est-ce un péché d'avoir des tentations ?

Non, ce n'est pas un péché d'avoir des tentations, mais c'est un péché d'y consentir ou de s'exposer volontairement au danger d'y consentir.

Pourquoi Dieu permet-il que nous soyons tentés ?

Dieu permet que nous soyons tentés pour éprouver notre fidélité, pour faire grandir nos vertus et pour accroître nos mérites.

Que devons-nous faire pour éviter les tentations ?

Pour éviter les tentations nous devons fuir les occasions dangereuses, garder nos sens, recevoir souvent les sacrements et recourir à la prière.

§ 8 — La septième demande

Quel est l'objet de la septième demande : mais délivrez-nous du mal ?

Dans la septième demande : *mais délivrez-nous du mal*, nous demandons à Dieu qu'il nous délivre des maux passés, présents et futurs, et spécialement du plus grand de tous les maux qui est le péché et de la damnation éternelle qui en est le châtiment.

Pourquoi disons-nous : délivre-nous du mal, et non des maux ?

Nous disons : *délivrez-nous du mal, et non des maux*, parce que nous de devons pas désirer être exempts de tous les maux de cette vie, mais seulement de ceux qui sont nuisibles à notre âme : aussi nous demandons d'être délivrés du mal en général, c'est-à-dire de tout ce que Dieu voit être un mal pour nous.

N'est-il pas permis de demander d'être délivré de quelque mal en particulier, par exemple d'une maladie ?

Si, il est permis de demander d'être délivré de quelque mal en particulier, mais toujours en nous en remettant à la volonté de Dieu qui peut aussi faire tourner cette tribulation à l'avantage de notre âme.

A quoi nous sont utiles les tribulations que Dieu nous envoie ?

Les tribulations que Dieu nous envoie nous sont utiles pour faire pénitence de nos fautes, pour éprouver nos vertus et surtout pour imiter Jésus-Christ notre chef, à qui il est juste que nous nous conformions dans les souffrances si nous voulons avoir part à sa gloire.

Que veut dire Amen à la fin du Pater ?

Amen veut-dire : Ainsi soit-il, ainsi je le désire, ainsi je prie le Seigneur et ainsi j'espère.

Pour obtenir les grâces demandées dans le Pater noster suffit-il de le réciter d'une manière quelconque ?

Pour obtenir les grâces demandées dans le *Pater noster*, il faut le réciter sans hâte, avec attention et avec la dévotion du cœur.

Quant devons-nous dire le Pater ?

Nous devons dire le *Pater* chaque jour, parce que chaque jour nous avons besoin du secours de Dieu.

A suivre

LE PRÊTRE SACRIFICATEUR (4)

Vous avez pu remarquer que la plupart des prêtres prononcent aujourd’hui d’une traite la partie principale du Canon qui commence par «*La veille de sa passion, il prit le pain dans ses mains très saintes..*» sans marquer la pause impliquée par la rubrique du missel romain : «*Tenant des deux mains l’hostie entre l’index et le pouce, il prononce les paroles de la Consécration, à voix basse mais distincte et attentivement, sur l’hostie.*» Le ton change, il devient intimatoire, les cinq mots «*Hoc est enim Corpus meum*» opèrent le miracle de la transsubstantiation, de même que ceux qui sont dits pour la consécration du vin. Le nouveau missel invite le célébrant à garder le ton narratif comme s’il procérait, effectivement, à un mémorial. La créativité étant de règle, on voit certains officiants réciter leur texte en montrant l’hostie à la ronde ou même en la rompant avec ostentation pour ajouter le geste aux paroles et mieux illustrer leur récit. Deux genuflexions sur quatre ayant été supprimées, celles qui demeurent étant parfois omises, on est en droit de se demander si le prêtre a bien le sentiment de consacrer, à supposer qu’il en ait réellement l’intention.

Et alors, de catholiques perplexes vous devenez des catholiques inquiets : la messe à laquelle vous venez d’assister était-elle valide ? L’hostie que vous avez reçue était-elle vraiment le corps du Christ ?

C’est un grave problème. Comment le fidèle peut-il en juger ? Il existe pour la validité d’une messe des conditions essentielles : la matière, la forme, l’intention et le prêtre validement ordonné. Si ces conditions sont remplies, on ne voit pas comment on pourrait conclure à l’invalidité. Les prières de l’offertoire, du Canon et de la Communion du prêtre sont nécessaires à l’intégralité du sacrifice et du sacrement, mais non à sa validité. Le cardinal Mindzenty, prononçant «à la sauvette» dans sa prison les paroles de la Consécration sur un peu de pain et de vin pour se nourrir du corps et du sang de Notre-Seigneur sans être aperçu de ses gardiens, a certainement accompli le sacrifice et le sacrement.

Une messe célébrée avec les gâteaux au miel de l’évêque américain dont j’ai parlé est certainement invalide, comme celle où les paroles consacratoires seraient gravement altérées ou même omises. Je n’invente rien, le cas a été signalé d’un célébrant ayant fait une telle dépense de créativité qu’il avait tout simplement oublié la Consécration. Mais comment apprécier l’intention du prêtre ? Qu’il y ait toujours moins de messes valides à mesure que la foi des prêtres se corrompt et qu’ils n’ont plus l’intention de faire ce qu’a toujours fait l’Église – car l’Église ne peut chan-

ger d’intention –, c’est évident. La formation actuelle de ceux qui sont dits séminaristes ne les prépare pas à accomplir des messes valides. On ne leur apprend plus à considérer le Saint Sacrifice comme l’œuvre essentielle de leur vie sacerdotale.

D’autre part on peut dire sans exagération aucune que la plupart des messes, célébrées sans pierre d’autel, avec des ustensiles vulgarisés, du pain fermenté, l’introduction de discours profanes dans le corps même du Canon, etc., sont sacrilèges et qu’elles pervertissent la foi en la diminuant. La désacralisation est telle que ces messes peuvent arriver à perdre leur caractère surnaturel, le «mystère de la foi», pour n’être plus que des actes de religion naturelle.

Votre perplexité prend peut-être alors la forme suivante : puis-je assister à une messe sacrilège mais qui est cependant valide, à défaut d’autre et pour satisfaire à l’obligation dominicale ? La réponse est simple : ces messes ne peuvent être l’objet d’une obligation; on doit au surplus leur appliquer les règles de la théologie morale et du droit canon en ce qui concerne la participation ou l’assistance à une action périlleuse pour la foi ou éventuellement sacrilège.

La nouvelle messe, même dite avec piété et dans le respect des normes liturgiques, tombe sous le coup des mêmes réserves, puisqu’elle est imprégnée d’esprit protestant. Elle porte en elle un poison préjudiciable à la foi. Cela étant posé, le catholique français d’aujourd’hui retrouve les conditions de pratique religieuse qui sont celles des pays de mission. Dans ceux-ci, les habitants de certaines régions ne peuvent assister à la messe que trois ou quatre fois par an. Les fidèles de notre pays devraient faire l’effort d’assister une fois par mois à la messe de toujours, vraie source de grâces et de sanctification, dans un des lieux où elle continue d’être en honneur.

Car je dois à la vérité de dire et d’affirmer sans crainte de me tromper que la messe codifiée par Pie V – et non inventée par lui comme on le laisse entendre souvent – exprime clairement ces trois réalités : sacrifice, présence réelle et sacerdoce des prêtres. Elle tient compte aussi, comme l’a précisé le concile de Trente, de la nature de l’homme, qui a besoin de quelques secours extérieurs pour s’élever à la méditation des choses divines. Les usages établis ne l’ont pas été au hasard, on ne peut les bousculer ou les abolir de but en blanc impunément. Que de fidèles, que de jeunes prêtres, que d’évêques ont perdu la foi depuis l’adoption des réformes ! On ne contrecarre pas la nature et la foi sans qu’elles se vengent.

Mais justement, nous affirme-t-on, l'homme n'est plus le même qu'il y a un siècle; sa nature a été modifiée par la civilisation technique dans laquelle il est plongé. Quelle absurdité ! Les novateurs se gardent bien de révéler aux fidèles leur désir d'alignement sur le protestantisme. Ils invoquent un autre argument : le changement. Voici ce qu'on explique à l'école théologique du soir de Strasbourg :

«Nous devons reconnaître aujourd'hui que nous sommes en présence d'une véritable mutation culturelle. Une certaine manière de célébrer le mémorial du Seigneur était liée à un univers religieux qui n'est plus le nôtre.» C'est vite dit et tout disparaît. Il faut repartir de zéro. Tels sont les sophismes dont on se sert pour nous faire changer notre foi. Qu'est-ce qu'un «univers religieux» ? Il vaudrait mieux être franc et dire : «une religion qui n'est plus la nôtre.» (...)

Chapitre X

“L'Œcuménisme”

Il est, dans cette confusion des idées où des chrétiens semblent maintenant se complaire, une tendance particulièrement préjudiciable à la foi et d'autant plus dangereuse qu'elle se présente sous les apparences de la charité. Le mot, apparu en 1927 lors d'un congrès qui s'est tenu à Lausanne, devrait par lui-même mettre en garde les catholiques, s'ils se référaient à la définition qu'en donnent tous les dictionnaires : «Œcuménisme : mouvement favorable à la réunion de toutes les Églises chrétiennes en une seule.» On ne peut pas fondre des principes contradictoires, c'est l'évidence, on ne peut pas réunir, de façon à n'en faire qu'une seule chose, la vérité et l'erreur. A moins d'adopter les erreurs et de rejeter tout ou partie de la vérité. L'œcuménisme se condamne de lui-même.

Le terme a connu une telle vogue depuis le dernier concile, qu'il a pénétré le langage profane. On parle d'œcuménisme universitaire, d'œcuménisme informatique, que sais-je encore, pour exprimer un goût ou un parti pris de diversité, d'éclectisme.

Dans le langage religieux, l'œcuménisme s'est étendu dernièrement aux religions non chrétiennes, en se traduisant aussitôt dans les actes. Un journal de l'Ouest nous indique par un exemple précis la façon dont se fait l'évolution : dans une petite paroisse de la région de Cherbourg, la population catholique se préoccupe des travailleurs musulmans qui viennent d'arriver sur un chantier. C'est une démarche charitable dont

on ne peut que les féliciter. En une deuxième phase, nous voyons les musulmans demander un local pour fêter le Ramadan et les chrétiens leur offrir le sous-sol de leur église. Puis commence à fonctionner dans cet endroit une école coranique. Au bout de deux ans, les chrétiens invitent les musulmans à fêter Noël avec eux «autour d'une prière commune préparée à partir d'extraits des sourates du Coran et des versets de l'Évangile.» La charité mal entendue a conduit ces chrétiens à pactiser avec l'erreur.

A Lille, les dominicaines ont offert une chapelle aux musulmans pour être transformée en mosquée. A Versailles, on a quêté dans les églises pour «l'achat d'un lieu de culte pour les musulmans.» Deux autres chapelles leur ont été cédées à Roubaix et Marseille, ainsi qu'une église à Argenteuil. Les catholiques se font les apôtres du pire ennemi de l'Église du Christ, qui est l'islam, et offrent leurs oboles à Mahomet ! Il y a, paraît-il, plus de 400 mosquées en France et dans beaucoup de cas ce sont les catholiques qui ont donné l'argent pour leur construction.

Toutes les religions ont aujourd'hui droit de cité dans l'Église. Un cardinal français célébrait un jour la messe en présence de moines tibétains que l'on avait placés au premier rang, vêtus de leurs habits de cérémonie, et s'inclinait devant eux tandis qu'un animateur annonçait : «Les bonzes participeront avec nous à la célébration eucharistique.» Dans une église de Rennes a été célébré le culte de Bouddha; en Italie, vingt moines ont été initiés solennellement au Zen par un bouddhiste.

Je n'en finirais pas de citer les exemples de syncrétisme auxquels nous assistons. On voit se développer des associations, naître des mouvements qui trouvent toujours pour les présider un ecclésiastique en recherche, comme celle qui veut aboutir «à la fusion de toutes les spiritualités dans l'amour.» Ou des projets étonnantes comme la transformation de Notre-Dame-de-la-Garde en lieu de culte monothéiste pour les chrétiens, les musulmans et les juifs, projet heureusement contrecarré par des groupes de laïcs.

L'œcuménisme, dans son acceptation étroite, donc réservé aux chrétiens, fait organiser des célébrations eucharistiques communes avec les protestants, ainsi que cela s'est fait en particulier à Strasbourg. Ou bien ce sont les anglicans que l'on invite dans la cathédrale de Chartres pour célébrer la «Cène eucharistique.» La seule célébration qui ne soit admise ni à Chartres, ni à Strasbourg, ni à Rennes, ni à Marseille est celle de la sainte messe selon le rite codifié par saint Pie V.

(A suivre)

Extrait du livre : *Lettre ouverte aux catholiques perplexes*, Ch. IV et X, par Mgr Marcel Lefebvre